REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 7 octobre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat

La créativité de la jeunesse romande se met au service de la participation citoyenne

La 7e édition du concours CinéCivic a officiellement été lancée dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et Berne, ce 1er octobre 2021 avec le parrainage de Monsieur Guy Parmelin, Président de la Confédération et Conseiller fédéral en charge de l'économie, de la formation et de la recherche.

Les cantons de Genève, Vaud, Berne et le Valais invitent à nouveau les jeunes de 10 à 25 ans à proposer leurs affiches ou mini-films pour promouvoir l'importance de la participation des jeunes lors des votations et élections. Cette 7e édition de CinéCivic a été lancée officiellement le 1er octobre 2021, avec le parrainage de Monsieur Guy Parmelin, Président de la Confédération. Parmi les innovations de l'année, on citera notamment que le Prix Ecole récompensera désormais non seulement le meilleur film produit mais également la meilleure affiche. Ce nouveau prix permet à chaque classe qui le souhaite de proposer jusqu'à deux affiches qui peuvent être le fruit du travail scolaire.

En six éditions, le concours CinéCivic a sensibilisé plus de 35'000 jeunes romands sur l'importance du vote et a permis de bénéficier de leur créativité en matière de promotion des droits politiques, avec la réalisation de près de 185 films et 600 affiches par plus de 1500 jeunes participant-e·s. Il est le fruit d'un partenariat entre les cantons de Genève, Vaud, Valais et Berne et est soutenu par la RTS, Genève Aéroport, le Festival et forum international sur les droits humains, la Ville de Genève, la Fondation Gandur pour la jeunesse, la Banque cantonale du Valais, Léman Bleu, le Centre de formation professionnelle Arts et les CFF. A noter que, si les conditions sanitaires le permettent, la cérémonie de remise des Prix se tiendra à l'Alhambra de Genève, le mercredi 16 novembre 2022.

Les délais de remise des projets sont les suivants:

- 31 mars 2022 pour les écoles;
- 31 juillet 2022 pour les projets individuels.

Toutes les informations relatives au concours sont disponibles sur le site Internet www.cinecivic.ch.

Suivez-nous également sur Facebook, Twitter et Instagram.

Pour tout complément d'information:

- *Mme Michèle Righetti, chancelière d'Etat du canton de Genève, en contactant Mmes Valérie Vulliez Boget ou Liza Lombardi Gauthier, CHA, cinecivic@etat.ge.ch, T. 022 327 95 05;*
- *Chancellerie d'Etat du canton de Vaud, T. 021 316 40 40;*
- *M. David Gaffino, vice-chancelier du canton de Berne, T. 031 633 75 20;*
- *M. Yves Fournier, Inspecteur secondaire II général, représentant du canton du Valais, T. 079 347 12 50.*